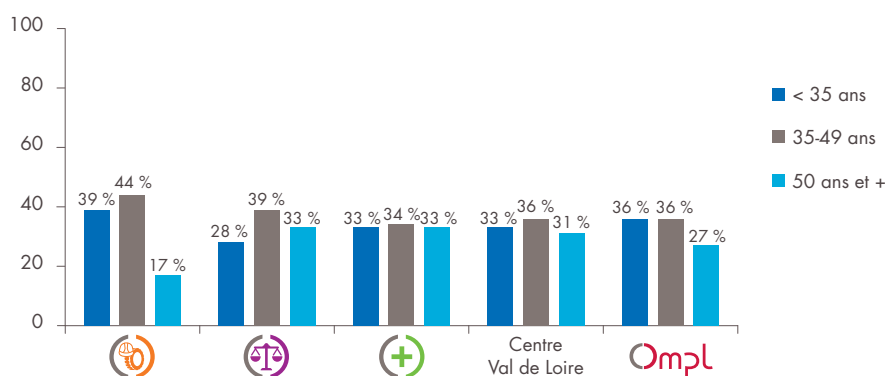




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Répartition des salariés par tranche d'âge détaillée et secteur professionnel



PLUS D'UN TIERS DES SALARIÉS ÂGÉ DE MOINS DE 35 ANS

Comparée à l'ensemble de la France, la région se caractérise par une pyramide des âges plus marquée par la tranche des séniors.

- le secteur cadre de vie-technique est le plus jeune avec 39 % des salariés de moins de 35 ans et un faible taux de séniors ;
- le secteur juridique connaît une répartition des effectifs centrée sur la tranche d'âge intermédiaire ; il emploie moins de jeunes et un peu plus de seniors ;
- le secteur santé présente une pyramide plus équilibrée des effectifs et proche de la moyenne régionale.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



PYRAMIDE DES ÂGES DIFFÉRENTE SELON LES BRANCHES

- La pyramide du secteur cadre de vie-technique est très impactée par la branche des entreprises d'architecture ; la tranche d'âge intermédiaire (35-50 ans) y occupe une place plus importante que dans les autres secteurs.
- La pyramide du secteur juridique est très impactée par les cabinets d'avocats qui concentrent une très forte proportion des emplois. La branche des études d'huissiers de justice compte une proportion de seniors supérieure à la moyenne régionale.
- Deux branches du secteur santé ont une forte proportion de jeunes : les cliniques vétérinaires (52 %) et la pharmacie d'officine (41 %). Les trois autres, cabinets dentaires, cabinets médicaux et laboratoires de biologie médicale affichent des taux de seniors plus élevés que la moyenne régionale du secteur.

Répartition des salariés par tranche d'âge et branche professionnelle

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
	39 %	44 %	17 %
	36 %	47 %	17 %
	NS*	NS*	NS*
	29 %	59 %	12 %
	48 %	31 %	21 %
	28 %	39 %	33 %
	NS*	NS*	NS*
	26 %	46 %	28 %
	NS*	NS*	NS*
	34 %	29 %	37 %
	33 %	34 %	33 %
	22 %	40 %	38 %
	30 %	28 %	42 %
	20 %	37 %	43 %
	41 %	33 %	26 %
	52 %	33 %	14 %
Centre-Val de Loire	33 %	36 %	31 %
Ompl	36 %	36 %	27 %

* NS : Non significatif